

LUNDI 16 DECEMBRE 2019

Budget participatif : déjà plus de 300 projets déposés par les Deux-Sévriens

Le 30 septembre dernier, par délibération en séance publique, le Département s'engageait dans le dispositif Budget participatif, inédit en Deux-Sèvres.

Deux mois après sa mise en place, de nombreux projets émergent ! Ils font écho à des besoins dont le principal objectif est l'amélioration du quotidien de chacun et le vivre-ensemble.

Plus de 300 projets déposés

Au 13 décembre 2019, on comptait plus de 300 projets déposés directement sur la plate-forme dédiée au budget participatif (186) ou transmis par voie postale (128). **" Une belle participation qui témoigne de l'utilité de notre initiative et confirme l'intérêt des Deux-Sévriens à participer à la vie locale "**, souligne Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, qui invite les particuliers et les associations à déposer de nouvelles idées.

Parmi les thèmes plébiscités : les déplacements, l'environnement et la qualité de vie. De l'aire de jeux à la sécurisation d'itinéraires piétons ou cyclables en passant par la camionnette " tous services " accédant aux zones les plus isolées... les Deux-Sévriens ont des idées !

Top 5 des projets

- > projets relatifs à des pistes cyclables ou aménagements pour les vélos.
- > projets de city stade, skate park ou aires de jeux.
- > projets concernant des équipements de sport, culturels ou associatifs.
- > projets " circuits courts " tels que des fermes, potagers ou vergers partagés, des lieux de restauration.
- > projets d'équipements liés à des solutions de covoiturage : aires, abris, véhicules partagés.

La phase de dépôt se poursuit jusqu'au 31 janvier 2020 sur www.budgetparticipatif79.fr ou en complétant le formulaire reçu dans les boîtes aux lettres et en le renvoyant à Maison du Département – mail Lucie-Aubrac – CS 58 880 – 79 028 Niort cedex.

Jusqu'au 31 mars 2020, les services du Département et chaque déposant travailleront ensemble pour affiner le projet avant la phase de vote. Du 3 avril au 20 mai 2020, tous les projets seront présentés et soumis au vote des Deux-Sévriens âgés de plus de 11 ans.

Environ 5 % de l'investissement annuel

Depuis son installation en 2015, la Majorité départementale a fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement. Une enveloppe de 45 millions d'euros est dédiée chaque année à l'amélioration du quotidien des Deux-Sévriens. Entretien des routes, modernisation des collèges, aménagement du territoire, déploiement du Très Haut Débit... A côté de ces arbitrages en faveur du bien-être des citoyens, la collectivité confie, via ce budget participatif, les cordons d'une bourse de 2 millions d'euros aux habitants soit environ 5 % de l'investissement annuel. Une manière pour les citoyens et les associations de peser sur l'orientation des finances locales et de participer à la décision publique au-delà des isolements.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr